

## Opération de Développement Rural – Limbourg

### Compte rendu de la réunion du Groupe de Travail « mares » le 8.11.2023

#### Présents :

**Membres CLDR et citoyens :** Christine Sacré, Gustave Wuidart, Marc Bourgeois.

**Commune :** Isabel Lecloux, conseillère en environnement.

**FRW :** Stany Noël et Sarah Piront, agents de développement.

#### Ordre du jour :

- 1) Présentation et répartition des 15 cartes du recensement
- 2) Présentation de la fiche de recensement
- 3) Point sur la communication avec les agriculteurs
- 4) Précision du mode opératoire du recensement

#### **1) Présentation et répartition des 15 cartes du recensement**

La FRW a séparé le territoire limbourgeois en 15 cartes et y a mis en évidence une centaine de mares grâce à des recensements précédents et à des visions satellites du territoire.

Les mares numérotées en rouge sur les cartes sont des mares pour lesquelles il est certain qu'elles existent. Les mares marquées « MNT » et signalées par des ronds jaunes sur les cartes sont de potentielles mares dont l'existence doit être vérifiées.

Les trois bénévoles se répartissent les cartes en fonction de leur lieu d'habitats et de leurs zones de ballades habituelles. Certaines cartes seront travaillées en collaboration entre deux bénévoles (notamment parce que la Vesdre sépare les cartes en deux).

#### **2) Présentation de la fiche de recensement**

La FRW explique comment la fiche a été construite et précise les informations que les bénévoles vont devoir récolter. La fiche est imprimée en 150 exemplaires qui sont répartis entre les bénévoles.

#### **3) Point sur la communication avec les agriculteurs**

Une lettre va être envoyée par Isabel Lecloux, conseillère en environnement, aux agriculteurs de la commune pour leur demander leur accord sur le passage de nos bénévoles sur leurs terres. Il est demandé aux trois figurants si leurs noms peuvent figurer dans la lettre, ils sont d'accord.

La lettre doit être validée par le Collège communal, elle pourra ensuite être envoyée aux agriculteurs. Les agriculteurs manifesteront leur accord ou désaccord auprès d'Isabel Lecloux, qui préviendra les bénévoles une fois qu'elle aura obtenu les réponses de tous les agriculteurs. Il est estimé que les bénévoles pourront démarrer officiellement leur recensement début décembre.

#### 4) Précision du mode opératoire du recensement

Il est demandé aux bénévoles de prendre des photos des mares. Les trois bénévoles disposent chacun d'un smartphone leur permettant de prendre des photos. Certains utiliseront également un appareil photo. Il est demandé aux bénévoles de prendre une photo de « césure » entre chaque visite de mare pour créer des groupes de photos des mares et ainsi faciliter la reconnaissance des celles-ci sur les photos.

Certaines mares ne figurent pas sur le recensement de la FRW. Ces mares supplémentaires devront être nommées comme suit :

- Nom du village près duquel la mare est recensée
- + « numéro de la mare supplémentaire »

Exemple : Bilstain +2

Un des bénévoles propose d'identifier la localisation des mares supplémentaires grâce à Google Maps. Il explique la méthode aux deux autres bénévoles. Les coordonnées de la mare supplémentaire peuvent être écrites dans la première case de la fiche intitulée « numéro de la mare », en plus du nom de village et du numéro donné à la mare (+2 par exemple).

Pour la Fondation Rurale de Wallonie

Sarah Piront